TROPHEE LOUIS PIETTE

4 Juin 2017

Expression Physique

15 heures

Animation Yves GEFFRELOT

Fougères

Contrôle Technique COC Fougerais

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Région BRETAGNE

Ille & Vilaine LE DEPARTEMENT

COMITE DE BRETAGNE CYCLISME

Comité de Cyclisme 35

Guide Technique Ecole de Cyclisme

Comité Organisation
Trophée Louis Piette

Article 1 – Règlement :
Le Trophée Louis PIETTE est organisé par le Comité d'organisation et le Club Olympique Cycliste Fougerais le dimanche 4 juin 2017 Bld des Déportés à Fougères sous la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 – Catégorie :
L'épreuve est ouverte aux catégories Poussins, Pupilles, Benjamin et Pré licencies engagés individuellement ou par équipe, par internet

Article 3 – Distance :
La distance est de 1,1km pour les pré licencies et poussins, 4,4 kms pour les pupilles et 8,8 kms pour les benjamins

Article 4 – Permanence :
Au départ de l'épreuve, la permanence se tiendra Boulevard des Déportés (site de départ). La permanence sera ouverte le dimanche 5 Juin 2016 à partir de 14h45.

Article 5 – Horaires départ
Pré licenciés 15 h 00
Poussins : 15 h 05
Pupilles : 15 h 20
Benjamins 15h 40

Article **6 - Protocole**
chaque participant se vera remettre une récompense sur présentation du dossard après l'épreuve et seront conviés au cosec la Chattière les 3 premier garçons et fille de chaque catégories.